

ÉDITO Par Philippe Paquet

Un tournant aux Etats-Unis

Donald Trump arrive à Bruxelles mardi soir pour un nouveau sommet de l'Otan. Depuis sa première visite chez nous, en mai 2017, le président américain n'a pas vraiment gagné en stature présidentielle. Jeudi, en campagne dans le Montana à quatre mois des périlleuses législatives de la mi-mandat, il s'est, de façon éhontée, moqué du sénateur John McCain, qui se bat contre un cancer du cerveau, de George Bush Père, qui a perdu il y a peu son épouse, et de la sénatrice Elizabeth Warren, qu'il appelle publiquement "Pocahontas" pour tourner en dérision l'ascendance indienne qu'elle revendique.

Lors du même meeting, Donald Trump s'est plu, une fois encore, à vanter son bilan, quitte à le gonfler de résultats imaginaires. Le surlendemain, arrivaient de Pyongyang des déclarations incendiaires suggérant que la dénucléarisation de la Corée du Nord ne doit pas être aussi facilement tenue pour acquise que ne le prétend le président américain. Si le secrétaire

d'Etat Mike Pompeo, au terme de son troisième passage par Pyongyang, croyait pouvoir qualifier ses discussions de "*productives*", le régime nord-coréen s'empressait de dénoncer une "*attitude de gangsters*" de la part des négociateurs américains.

S'il est, toutefois, un chapitre sur lequel Donald Trump aura indubitablement laissé sa marque, au point de changer peut-être durablement le cours de l'histoire aux Etats-Unis, c'est dans la recomposition de la Cour suprême, dont on sait qu'elle joue un rôle essentiel dans l'extension – ou la limitation – des droits et libertés dont jouissent les Américains. Ce lundi soir, il présentera son candidat à la succession du juge Anthony Kennedy. Après avoir nommé Neil Gorsuch en janvier 2017, il devrait logiquement jeter son dévolu sur un autre juge conservateur et mettre ainsi en minorité (5 contre 4) les progressistes au sein de la plus haute juridiction du pays. D'aucuns redoutent d'ores et déjà que la Cour ainsi remodelée remette en cause des droits historiques (l'avortement, garanti par un arrêt de 1973) ou des avancées plus récentes (l'union homosexuelle, reconnue par un arrêt de 2017). La décision de Donald Trump, ce lundi, constitue donc bel et bien un tournant.